



CARTE D'IDENTITÉ

L'histoire

Créé dans les années 1880, cet organisme de recherche, homologué en Egypte des écoles françaises d'Athènes et de Rome, reçoit d'abord le nom d'École du Caire. En 1898, à l'occasion d'une nouvelle définition de ses statuts, il devient Institut français d'archéologie orientale (IFAO), ce qui traduit davantage sa vocation plus largement proche-orientale.

L'institut qui a su, au fil des ans, garder sa place dans la recherche scientifique en Egypte, s'est toujours caractérisé par sa pluridisciplinarité : il poursuit aujourd'hui l'étude de toutes les civilisations qui se sont succédé sur le sol égyptien depuis la préhistoire jusqu'à la période arabo-islamique.

L'IFAO est installé, depuis 1907, dans une ancienne résidence princière, le palais Mounira, cadre prestigieux situé en plein centre du Caire.

Au cours de son histoire, l'institut a été à l'origine de véritables "grands travaux" et son imprimerie a toujours assuré la publication non seulement de ses propres recherches, mais encore des travaux du Service égyptien des antiquités.

Le cadre statutaire

Par le décret du 5 mai 1988, l'institut s'est vu conférer le statut d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP).

Il a pour mission d'entreprendre et de favoriser toutes les recherches et fouilles relatives aux cultures et civilisations de l'Egypte.

Il accueille des membres statutaires, titulaires de l'agrégation ou d'un doctorat, nommés pour une durée d'un an renouvelable trois fois, qui perçoivent un traitement. Ceux-ci sont répartis entre deux sections : études égyptologiques et papyrologiques ; études coptes et arabo-islamiques. L'IFAO peut admettre des membres étrangers qui sont pris en charge par leur pays.

Il reçoit également des boursiers, mais aussi des chercheurs et des enseignants pour des missions temporaires.

Enfin, le directeur peut inviter des personnalités susceptibles de conseiller ses membres, de participer aux programmes scientifiques, aux fouilles, aux colloques et aux séminaires qu'il organise.

Le gouvernement

L'IFAO est dirigé par un directeur assisté d'un conseil d'administration et d'un conseil scientifique.

Le directeur est secondé par un directeur des études, un adjoint aux publications et un conservateur des bibliothèques.

L'actuel directeur a été nommé en 1989. Comme tous ses prédécesseurs, il est spécialiste d'égyptologie.

L'équipe de direction est composée de trois personnes : le directeur, le directeur des études et l'agent comptable.

L'IFAO en chiffres

L'IFAO compte aujourd'hui :

- 169 emplois dont 16 emplois de fonctionnaires détachés pour le personnel métropolitain et 113 emplois pour le personnel de statut local, auxquels s'ajoutent 40 vacataires permanents ;

- 6 membres scientifiques français et 2 membres étrangers. Le nombre des membres de la section d'études coptes et arabo-islamiques est au moins égal au tiers de l'effectif des membres.

L'IFAO accorde une vingtaine de mensualités de bourses chaque année. Il accueille ainsi 15 à 20 boursiers français ou étrangers.

Il reçoit annuellement une cinquantaine d'universitaires et chercheurs en mission, pour une durée d'un ou deux mois.

L'évaluation de l'Institut français d'archéologie orientale par le CNE s'inscrit dans un programme plus vaste du Comité visant à évaluer l'ensemble

des écoles et instituts français à caractère scientifique établis dans les pays du pourtour méditerranéen.

Au terme de l'évaluation, le CNE porte sur l'IFAO une appréciation d'ensemble très positive.

UN CENTRE D'EXCELLENCE

Une section phare

Les études égyptologiques constituent l'activité-phare de l'IFAO. Les chantiers de fouilles qui leur sont associés comptent parmi les plus importants du pays ; ils livrent des informations de premier ordre sur un vaste espace s'étendant de la vallée du Nil jusqu'aux oasis et aux confins du désert. Par l'ampleur de ses travaux et la qualité de ses publications, l'institut occupe une place de première importance dans la diffusion des découvertes archéologiques les plus récentes et jouit d'une réelle influence dans la communauté archéologique internationale. La section d'études égyptologiques et papyrologiques est structurée autour de programmes regroupés en quatre thèmes majeurs qui permettent de couvrir l'ensemble des civilisations qui se sont succédé en Egypte de la préhistoire à la fin de l'empire romain. Au cours de leur séjour, les membres de cette section, très motivés, participent aux travaux scientifiques et aux chantiers de fouilles.

Une activité majeure

L'IFAO bénéficie d'une longue tradition archéologique. Les fouilles et les recherches qu'il a menées lui ont donné une image flatteuse pour l'action de la France à l'étranger. Aujourd'hui l'institut représente une plate-forme d'une importance indéniable pour développer la recherche égyptologique, mais aussi pour aider à la sauvegarde du patrimoine égyptien. La direction et ses différents collaborateurs ont une démarche dynamique et efficace. Une organisation pluridisciplinaire et d'incessants échanges avec d'autres scientifiques - collègues égyptiens ou spécialistes étrangers -, favorisent la qualité des recherches.

Une existence à renforcer

Les statuts de l'IFAO font état d'une section d'études coptes et arabo-islamiques. Les études coptes sont toutefois quasiment inexistantes, non par principe mais par absence conjoncturelle de spécialistes qualifiés. En

revanche, les études arabes regroupent actuellement huit personnes dont deux membres. Parmi les spécialités représentées à l'IFAO, l'histoire est très nettement privilégiée, et l'on peut souhaiter qu'une place soit faite à d'autres disciplines telles que la langue et la littérature arabes, l'islamologie, la philosophie. Dans le domaine archéologique, deux des cinq programmes annoncés sont véritablement en cours de réalisation ; dans le domaine des recherches documentaires et historiques, deux programmes apparaissent solides et clairement définis : la spiritualité dans l'Egypte médiévale et moderne ainsi que "les archives du Caire".

DES ATOUTS MAJEURS

Une véritable maison d'édition

Institution de recherche, l'IFAO est aussi une maison d'édition dotée de sa propre imprimerie, qui fait paraître chaque année une vingtaine de publications scientifiques variées et de qualité. L'imprimerie de l'IFAO est un instrument original et précieux, créé au début du siècle. Après avoir joué un rôle pionnier dans la composition au plomb avant 1914, elle est depuis 1980 la dernière imprimerie orientaliste à avoir maintenu cette technique inchangée, tout en conservant un très haut niveau de qualité. En 1992, l'IFAO a décidé la modernisation de l'outil, par informatisation, en le maintenant en bon état de marche. Aujourd'hui 80% des ouvrages sont produits par la cellule informatique et 20% sortent des presses traditionnelles.

Un établissement modernisé

Les dix dernières années ont été mises à profit pour entreprendre la modernisation de l'établissement. Le Palais Mounira a été entièrement rénové et adapté aux nouveaux enjeux de l'institut, de nouveaux locaux ont été construits pour installer des laboratoires (photographie, restauration, PAO), une cafétéria et des chambres d'hôtes. La bibliothèque a fait l'objet d'un considérable effort de réorganisation. Par ailleurs, l'informatisation a été développée dès 1992. Aujourd'hui, l'ensemble des services de l'institut est en réseau (administration, chercheurs, laboratoire, imprimerie et service des publications). Le dernier chantier concerne la bibliothèque, pour laquelle les opérations sont en cours mais demeurent encore en deçà de ce qui serait nécessaire.

QUELQUES OBSTACLES À SURMONTER

Des développements souhaitables

Si la bibliothèque a bénéficié d'une distribution plus rationnelle des fonds, certains facteurs liés à la gestion de l'espace ainsi qu'aux conditions de conservation des ouvrages risquent néanmoins d'entraver son bon fonctionnement matériel. Concernant les collections, la délocalisation de la consultation des ouvrages n'est pas encore réalisée et la gestion des acquisitions reste approximative. Enfin, la bibliothèque apparaît trop isolée et sa politique d'accès trop réduite.

Un fonctionnement à formaliser

La notion d'équipe de direction manque de contenu ; la définition et la répartition des tâches, notamment entre le directeur des études et l'agent comptable, n'apparaissent pas clairement.

De plus, dix ans après la promulgation du texte constitutif, le règlement intérieur n'a toujours pas dépassé le stade du projet.

Des débouchés mal assurés

La situation des personnels métropolitains pose un problème de fond : celui de la mobilité des personnels. Même si dans le domaine des études arabes, les possibilités de débouchés semblent moins limitées qu'en égyptologie, il reste très difficile pour les membres des deux sections de trouver un emploi approprié à leur savoir et à leur expérience au terme de leur séjour égyptien. La situation est plus inquiétante encore pour les agents détachés à l'institut, pour lesquels il conviendrait à l'évidence de prévoir un emploi lors du retour en métropole. Il existe une contradiction évidente entre l'engouement officiel (politique et médiatique) pour l'égyptologie et l'absence totale de garanties en matière de débouchés métropolitains offertes aux jeunes chercheurs à leur sortie de l'IFAO.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le gouvernement et la gestion

Le CNE souhaite que le directeur dote au plus vite l'IFAO d'un règlement intérieur. Le bilan très favorable qui se dégage de l'évaluation n'est pas contradictoire avec le souhait de voir s'instaurer une meilleure institutionnalisation de son gouvernement, afin d'éviter des à-coups regrettables de gestion.

Le CNE considère comme très positif le fait que le poste de directeur des études, redéfini par les statuts de 1988, ait été confié à un spécialiste de l'Islam classique, formé à l'IFEAD. Il est très souhaitable que des passerelles s'établissent ainsi, au coup par coup, entre les instituts du Caire et de Damas. La situation actuelle assure de manière empirique une bonne complémentarité des compétences entre le directeur égyptologue et un directeur des études arabisant. Le CNE recommande que ce partage des compétences soit maintenu à l'avenir, sans pour autant juger utile qu'un texte en fasse une obligation.

Les activités scientifiques

Les postes offerts en France aux égyptologues sont très peu nombreux et les statuts d'attente incertains. Le CNE recommande donc aux membres de l'institut d'orienter leur recherche d'emploi vers des postes, plus généralistes, de maître de conférences d'histoire ancienne. Titulaires d'un doctorat et parfois d'une agrégation, ils offrent à cet égard toutes les garanties d'une insertion universitaire qui ne devrait pas être trop étroitement subordonnée à leur spécialisation en histoire de l'Égypte ancienne.

Le CNE recommande que le nombre des mensualités de bourses soit augmenté et il regrette que les chercheurs égyptiens n'en bénéficient pas davantage. Ces derniers trouvent en effet un débouché naturel dans la carrière de conservateur des Antiquités nationales d'Égypte. Ils constitueraient donc pour l'IFAO un précieux vivier de futurs partenaires et de responsables administratifs locaux.

Les services

Les supports techniques contribuent à conférer à l'IFAO une originalité marquée parmi les écoles françaises en Méditerranée. La numérisation en cours des archives photographiques est exemplaire. Il en va de même pour l'atelier d'analyse et de restauration, et pour le service cartographique ainsi que celui des relevés d'architecture. La responsabilité de ces services techniques incombe à un personnel de grande qualité. Le point noir, dans ce domaine, tient aux possibilités d'avancement plus que médiocres. Le CNE recommande que des possibilités de promotion interne soient offertes au personnel technique.

La qualité et la diversification des publications de l'IFAO méritent d'être soulignées. Mais, si les coûts de fabrication relativement bas permettent de pratiquer une politique de prix concurrentielle, la diffusion même laisse

beaucoup à désirer. Sans méconnaître les difficultés inhérentes à la diffusion des ouvrages scientifiques, le CNE recommande que le problème de la diffusion des publications soit revu et que de nouveaux canaux de distribution soient mis à l'épreuve.

La bibliothèque de l'IFAO a fait l'objet d'une expertise minutieuse. Le CNE recommande que l'informatisation des fichiers soit poursuivie avec vigueur et qu'une meilleure coordination entre les grands secteurs de répartition des achats (Egypte pharaonique, période hellénistique et copte, domaine arabo-musulman) soit assurée. Une plus grande cohérence s'impose en matière de politique d'achat.

Le CNE recommande en outre que le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire soit augmenté et que l'accès aux ressources de la bibliothèque soit plus largement ouvert aux étudiants égyptiens avancés.

Il est très souhaitable que le double choix concernant l'imprimerie - respect d'une tradition vivante et modernisation - soit maintenu à l'avenir.

Plus généralement...

Des liens unissent l'IFAO à deux autres institutions : l'École française d'Athènes et l'Institut d'études arabes de Damas. Le CNE recommande que cette politique d'échanges soit poursuivie et même renforcée par une meilleure concertation entre les directeurs des trois instituts concernés. L'élaboration - à titre expérimental - d'un programme de recherches commun, si modeste soit-il au départ, ne paraît pas utopique.

L'IFAO, dont la compétence chronologique s'étend sur une très longue période mais dont la capacité d'accueil est limitée à quelques membres, ne peut couvrir en même temps, de manière satisfaisante, la totalité des domaines qui ressortissent à ses missions. Si la "couverture" de l'histoire de l'Egypte hellénistique et romaine est assurée grâce à une collaboration étroite avec le Centre d'études alexandrines, il est de fait que les périodes - et les cultures - proto-byzantine et copte y sont actuellement en friche. La responsabilité n'en incombe pas, en l'occurrence, à l'IFAO lui-même. Le CNE peut souhaiter que, dans ces domaines, de jeunes chercheurs de qualité se présentent au concours et puissent être recrutés comme membres.

Le rôle essentiel joué par l'IFAO comme base logistique de tous les chercheurs travaillant sur l'Egypte a été bien mis en lumière par l'évaluation. Par la structure d'accueil qu'offre son « hôtellerie », par la base documentaire que constitue la riche bibliothèque de l'institut, par les possibilités de suivi des chantiers archéologiques qu'il assure en haute et basse Egypte, l'IFAO joue un rôle irremplaçable et reconnu par toute la communauté scientifique. Les accords conclus avec le CNRS, qu'illustre bien le cas exemplaire du Centre d'études alexandrines, sont prometteurs, et le CNE ne peut qu'encourager l'IFAO à poursuivre cette politique.

**La réponse du Directeur de L'IFAO
figure dans le rapport
d'évaluation du CNE en page 47**

**Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site
Internet du CNE : <http://www-cne.mesr.fr>**

**Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site
Internet de l'IFAO : <http://www.ifao.egnet.net/>**

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier / Conception-rédaction : Carole Granié
Conception graphique : Marie-Noëlle Soudit / Edition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94